

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 28 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Agincourt, se sont réunis à la salle des fêtes sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire conformément à l'article L.122.10 du Code des Communes.

Etaient présents : MM les conseillers Municipaux : CREUZEL Christophe, , DROUVILLE Marc, FRANCIN Pierre-Yves, LAPOINTE Denis, LOVO Philippe, PARIS Christelle, THIRIET Cyril , DELHOMENIE Alexandre, Olivier LIEBER, Jean CONRAUX formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Benoît REIGNIER

Procuration : pouvoir donné à Alexandre DELHOMENIE par Benoît REIGNIER

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Denis LAPOINTE, Maire.

Madame Christelle PARIS a été désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Subvention DETR
- Participation contrat santé
- Point travaux
- Commission sécurité
- Questions diverses

2022-01/ DEMANDE DE SUBVENTION DETR SIGNALISATION SECURITE ROUTIERE DES RUES DU VILLAGE

Dispositif Actes : Subventions Inférieures < 23000€ - 7.5.2

Monsieur le Maire propose au conseil de solliciter une aide auprès de l'Etat pour les travaux de signalisation sécurité routière des rues du village pour un montant de 13288.92 € H.T. soit 15946.70 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **CONSIDERANT** que les travaux de signalisation sécurité routière des rues du village sont éligibles aux priorités définies au titre de la D.E.T.R.,
- **SOLLICITE** une subvention de l'Etat au titre de la DETR,
- **S'ENGAGE** à ne pas commencer les travaux avant que le dossier ne soit reconnu complet,
- **S'ENGAGE** à engager les travaux avant le 31 Décembre 2022,
- **S'ENGAGE** à inscrire cette dépense en section d'investissement du budget, à assurer le financement complémentaire à l'intervention de l'Etat et à maintenir les ouvrages subventionnés en bon état d'entretien,
- **S'ENGAGE** à informer les services de l'Etat de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet (coût, contenu du projet, ...)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits en section investissement au Budget Primitif 2022.

Voté à l'unanimité

2021-02 : Participation contrat santé groupe

Dispositif Actes : Autres domaines de compétences des communes 9.1

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 novembre 2021 autorisant l'adhésion de la commune à la convention de participation et la prise en charge des participations financières

LE MAIRE PROPOSE A L'ASSEMBLEE

De modifier le montant mensuel unitaire par agent qui avait été fixé initialement à 10€

De fixer ce montant à 20 € , à compter du 1 février 2022

L'assemblée délibérante, après avoir délibéré, décide d'accepter la participation proposée à : 20€

Voté à l'unanimité

Point travaux :

- Informations données sur les devis demandés pour les travaux en voirie /sécurité
- Au vu de la consommation de fuel, demande urgente de devis pour améliorer le chauffage

Commission sécurité :

- Le Conseil Municipal décide de retravailler le dossier sur la totalité de la commune pour préparer un projet d'ensemble qui sera ensuite présenté lors d'une réunion publique.

	Objet	Classification	Nomenclature
2022-01	Subvention DETR travaux signalisation sécurité routière des rues du village	Subventions inférieures<23000€	7.5.2
2022-02	Participation contrat santé groupe	Autres domaines de compétences	9.1

SIGNATURES

Denis LAPOINTE	Marc DROUVILLE	Olivier LIEBER	Jean CONRAUX
Alexandre DELHOMENIE	CREUZEL Christophe	Philippe LOVO	Christelle PARIS
FRANCIN Pierre-Yves	Benoît REIGNIER	Cyril THIRIET	